

**Date:** 03/08/2010**Section:** INFORMATIONS GENERALES**Sous Section:** MONDE

## Les mines wallonnes pas encore inscrites à l'Unesco

### PATRIMOINE MONDIAL

#### De nouveaux sites listés, pas les mines wallonnes

**BRASILIA** Un archipel isolé des îles Hawaï, une région montagneuse de forêts du Sri Lanka, la cité épiscopale d'Albi... Du 25 juillet jusqu'à aujourd'hui 3 août se tient la 34e réunion du Comité du Patrimoine mondial de l'Unesco, notamment chargé d'ajouter les sites candidats, et qui le méritent, à la liste du Patrimoine mondial.

Les trois sites mentionnés ci-dessus y ont été inclus, mais pas les sites miniers wallons qui y étaient aussi candidats cette année. Proposés à l'Unesco par la Division du patrimoine de la Région wallonne, ces sites regroupaient quatre ensembles de mines éparpillés dans le Hainaut et dans la province de Liège, dont le Grand Hornu.

Situés dans les vallées de la Sambre et de la Meuse, la Région justifiait leur caractère patrimonial exceptionnel entre autres par le savoir-faire qui s'y était créé et avait ensuite été exporté.

S'il a certainement écouté ces arguments, le Comité n'y a pas accédé. "*Le dossier n'était pas complet, nous indique Sue Williams, depuis Brasilia. Il a été postposé par le comité.*" Postposer ne veut pas dire refuser. "*La Région pourra le reposer d'ici deux, trois ans*", décrit la responsable presse de l'Unesco.

D'autres sites répondaient aux critères stricts de l'Unesco dont les pitons, criques et remparts de l'île de la Réunion, qui forme "*un paysage spectaculaire*" selon le Comité, et la ceinture de canaux d'Amsterdam et les monuments s'y trouvant. Le Comité a en outre remis la pression pour que le centre-ville de Bruges soit bien protégé.

**Thomas Leroy**